

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de l'agent national de La Montagne, ci-devant Saint-Affrique, qui félicite la Convention sur la loi concernant l'organisation du gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de salut public de l'adresse de l'agent national de La Montagne, ci-devant Saint-Affrique, qui félicite la Convention sur la loi concernant l'organisation du gouvernement révolutionnaire, lors de la séance du 7 pluviôse an II (26 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 670;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36928_t2_0670_0000_17

Fichier pdf généré le 15/05/2023

jouer les conspirateurs et l'invite à rester à son poste.

Vive la République. Vive la Montagne. S. et F. »

DUVAL (*agent nat.*), BERTON (*off. mun.*), MORISSE (*off. mun.*), GRIEU (*maire*), FOUACHE (*notable*), LEGENDRE, DELINE, LEMARCHAND.

20

L'agent national du district de Cahors annonce que dans ces contrées l'empire de la raison a remplacé celui des préjugés et du fanatisme. Le comité de surveillance de cette commune a envoyé à la trésorerie nationale 1,227 marcs d'argenterie provenant des églises. Les citoyens de ce district se croiroient déshonorés, s'ils ne devenoient pas chacun propriétaire d'un fonds d'émigré. Une portion de terre, estimée 3,000 liv., a été vendue 16,000 livres (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Cahors, 19 niv. II] (3)

« Citoyens représentants,

Dans ces contrées l'empire de la raison a remplacé celui des préjugés et du fanatisme, la religion y est adorée et le prêtre est détesté; les biens des émigrés sont l'objet de la convoitise générale. Un coin de terre estimé 3 000 l. a été vendu 16 000 l. un citoyen se croirait déshonoré, s'il ne devenait propriétaire d'un fonds d'émigré. Le Comité de surveillance de Cahors a envoyé 1 227 marcs d'argenterie à la Trésorerie nationale. Tous nos fédéralistes, feuillans, modérés, Vendéens et chevaliers du rosaire sont en réclusion, les sans-culottes en vedette sur nos Montagnes interdisent l'accès de notre district à l'engeance liberticide, et jugez si nous sommes arriérés en révolution, demain jour de décade je veux procurer un délassement à mes concitoyens, en faisant émonder deux royalistes; mais l'éloignement des témoins ajourne le supplice de ces traîtres et nous nous consolerons de ce contre-temps dans le temple de la raison où un bon Montagnard doit plaider en faveur de la philosophie contre l'empirisme des prêtres et de tous les charlatans. »

LAGASQUIE (*agent nat.*).

21

L'agent national du district de Josselin annonce à la Convention nationale que le citoyen Champeaux, aîné, a déposé à l'administration les lettres d'avis et brevets qui lui avoient été délivrés sous l'odieux ancien régime, et que son district charge à la messagerie, au lieu de 15 marcs 7 onces d'argenterie, jadis bénite, 18 marcs 2 gros, pour les faire passer au creuset national (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), renvoi au comité de liquidation.

(1) P.V., XXX, 147. Mention dans *J. Sablier*, n° 1101.

(2) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t).

(3) C 290, pl. 916, p. 29.

(4) P.V., XXX, 147.

(5) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t). Original daté du 29 niv. et signé J. M. A. Elie (C 360, doss. 3).

22

La commune de Houville (1), département de l'Eure, fait part qu'elle a nommé le citoyen Galopin fils, pour présenter à la Convention une lampe d'argent; elle demande l'abandon de l'église et du presbytère; le premier de ces édifices pour être transformé en temple de la raison et tenir les séances de la société populaire, et le second pour l'établissement de la Maison-Commune (2).

Mention honorable, insertion au bulletin (3), renvoi au comité des domaines.

23

L'agent national de La Montagne, ci-devant Saint-Affrique, félicite la Convention nationale sur ses travaux, notamment sur la loi concernant l'organisation du gouvernement provisoire révolutionnaire: continuez, dit-il, législateurs à terrasser du haut de cette sainte montagne les traîtres, et ceux qui cherchent à ternir la gloire dont vous vous êtes couverts (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), renvoi au comité de salut public.

24

Les membres de la société populaire de la commune du Puy, département de la Haute-Loire, félicitent la Convention nationale sur le gouvernement provisoire révolutionnaire, et lui en témoignent leur reconnaissance (6).

Mention honorable, insertion au bulletin (7), renvoi au comité de salut public.

25

L'administrateur provisoire des domaines nationaux fait passer copie d'une lettre que lui a écrite, le 12 nivôse, l'agent national du district de Bazas, de laquelle il résulte que le feu de la liberté embrase tous les cœurs dans ces contrées; qu'aux cris de *vive la République* et au chant de l'hymne de la liberté, les adjudications des biens des émigrés, qui d'abord n'avoient que doublé, se sont ensuite la plupart portées au triple (8).

Insertion au bulletin (9).

[Paris, 3 pluv. II] (10)

« Je joins ici, citoyen président, la copie d'une lettre qui m'a été adressée le 12 nivôse dernier par l'agent national du district de Bazas, département du Bec-d'Ambez.

(1) Distr. des Andelys.

(2) P.V., XXX, 148.

(3) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t).

(4) P.V., XXX, 148.

(5) Bⁱⁿ, 7 pluv. (2^e suppl^t).

(6) P.V., XXX, 148. Mention dans *M.U.*, XXXVI, 138; *Débats*, n° 494, p. 81; *J. Sablier*, n° 1101.

(7) Bⁱⁿ, 7 pluv.

(8) P.V., XXX, 148.

(9) Bⁱⁿ, 7 pluv. (1^{er} suppl^t).

(10) C 291, pl. 931, p. 5, 7.